Notre-Dame-de-l 'ile-Perrot, le 21 octobre 2022

Objet : Changement des tarifs et des modalités au service de garde et de la surveillance du dîner.

Chers parents,

Le 15 juin 2022, le gouvernement a édicté par décret une modification du *règlement sur les services de garde et la surveillance du dîner en milieu scolaire*. Les modifications apportées à ce règlement visent, notamment, à baliser les tarifs exigés. Elles actualisent également certains aspects afin de mieux refléter l'évolution de ces services.

Voici les nouveaux tarifs en vigueur depuis le 30 août 2022 :

Journée pédagogique

Journée pédagogique	15,30$ pour les frais de garde + les frais pour l'activité

Service de garde régulier 1 jour et +

Fréquentation régulière 5 jours	8,95$ par jour (présence prévue)
Fréquentation régulière 3 à 4 jours	8,95$ par jour (présence prévue) + 2$ pour la surveillance des dîners des journées de non-fréquentation du service de garde. Ex. : Mon enfant va au service de garde 3 jours et il dîne deux jours. Donc : 3X8,95$ + 2X2$ = 30,85$
Fréquentation régulière 1 à 2 jours	8,95$ par jour (présence prévue) + 2$ pour la surveillance des dîners des journées de non-fréquentation du service de garde. Ex. : Mon enfant va au service de garde 1 jour et il dîne quatre jours. Donc : 1X8,95$ +4X2$ = 16,95$

Surveillance du dîner régulier (1 à 5 jours par semaine)

La facturation se fait mensuellement et individuellement pour chaque enfant

Nombre d'enfants	Tarif journalier (présence prévue)
1 enfant	1,25$ (225$ pour l'année /180 jours)
2 enfants	0,83$ (300$ pour l'année / 180 jours)
3 enfants	0,60$ (325$ pour l'année / 180 jours)
4 enfants et +	0,45$ (325 pour l'année /180 jours)
Ex. : Mes deux enfants dînent à l'école tous les jours, mais ne fréquentent pas le service de garde. Donc, pour le mois de septembre, je recevrai deux états de compte de : 0,83$X21 jours = 17,43$ par enfant.	

Centre
de services scolaire
des Trois-Lacs
Québec

Surveillance du dîner occasionnelle

La facturation se fait mensuellement et individuellement pour chaque enfant

Nombre d'enfants	Tarif journalier (présence occasionnelle)
Peu importe le nombre d'enfants	2,00$ par enfant

D'ici la semaine prochaine, vous recevrez un état de compte par enfant via par courriel et Mozaïk- Portail parents. Les paiements peuvent se faire :

- **En argent comptant**
- **Par chèque au nom du CSSTL**
- **Par virement bancaire**
- **Par Interac à l'école**

Cordialement,

Jenny Thibault
Directrice

Véronique Dalcourt
Technicienne responsable au SDG